



# **Les interfaces de la réinsertion dans le marché du travail du point de vue de l'AC**

Importance, défis et solutions

Journées nationales CII des 29 et 30 novembre 2018  
Michael Mattmann, Michael Marti, Ecoplan

**ECOPLAN**

## Situation initiale

### **Par quels moyens parvient-on à intégrer les demandeurs d'emploi dans le marché du travail?**

- L'intégration dans le marché du travail est un domaine très large et varié.
- Les institutions sociales et autres service contribuent à l'intégration.
- Compétences institutionnelles diverses

**→ Étude du SECO dans le cadre du programme de travail CII**

# Objectifs de l'étude



- Création d'un catalogue des interfaces entre l'AC et ses partenaires institutionnels dans le domaine de la réinsertion dans le marché du travail
- Identification des défis et des solutions

# Méthodologie

Comment obtenir les informations relatives aux interfaces?

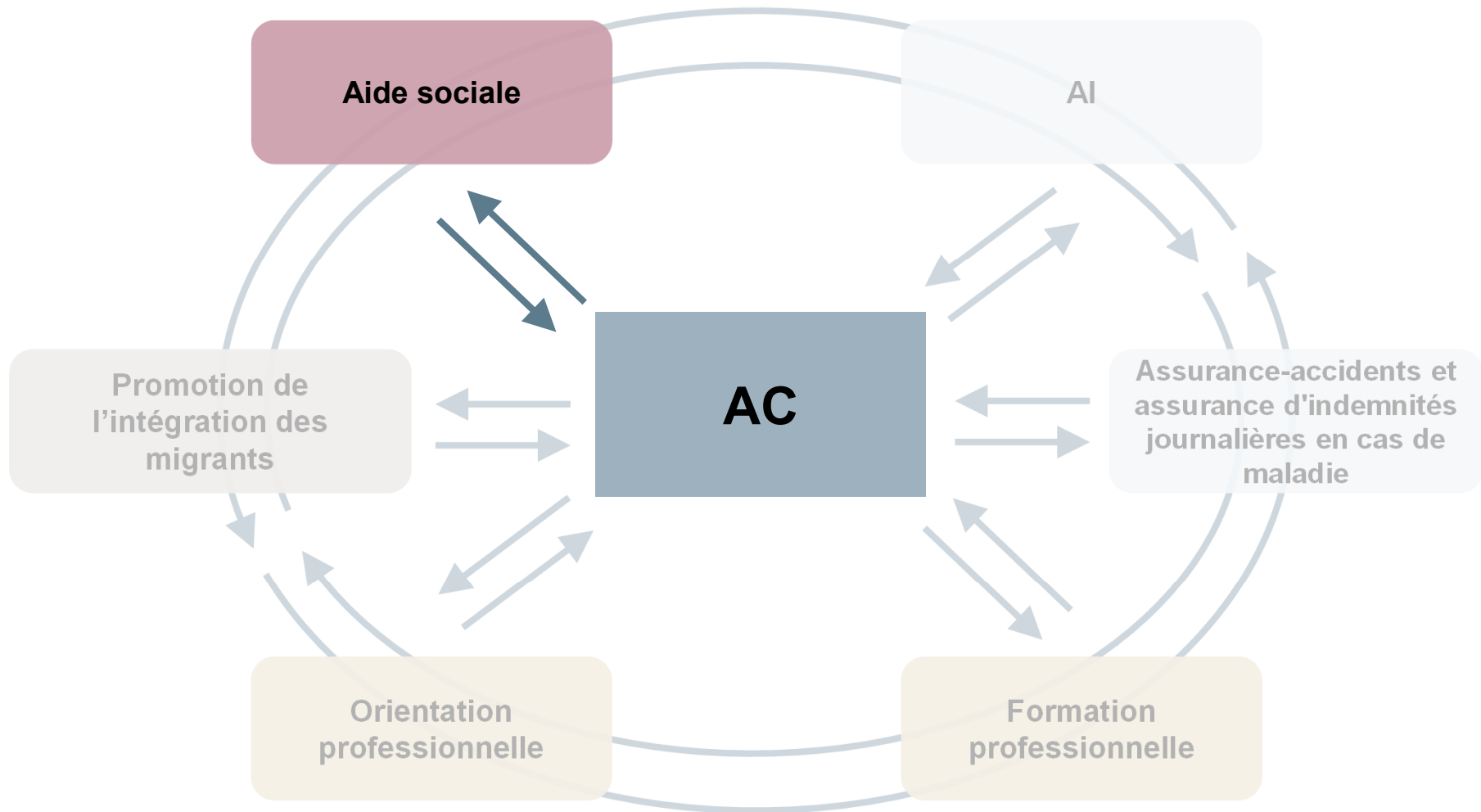


- Entrevues qualitatives dans les cantons: BE, LU, SH, TI, VD et VS
- Enquête écrite auprès des autres coordinatrices et coordinateurs CII
- Atelier en présence d'une sélection de coordinatrices et coordinateurs CII ainsi que du Bureau national CII

# Méthodologie

Que faire avec les informations récoltées?

- Catalogue des interfaces avec fiches techniques
    - Description de l'interface
    - Groupes de personnes concernées
    - Importance de l'interface
    - Problématique liée à l'interface et incitations négatives éventuelles
    - Solutions
- 30 fiches techniques dans les divers domaines thématiques**
- Catalogue des interfaces organisé par partenaire institutionnel**



# Interface AC – aide sociale

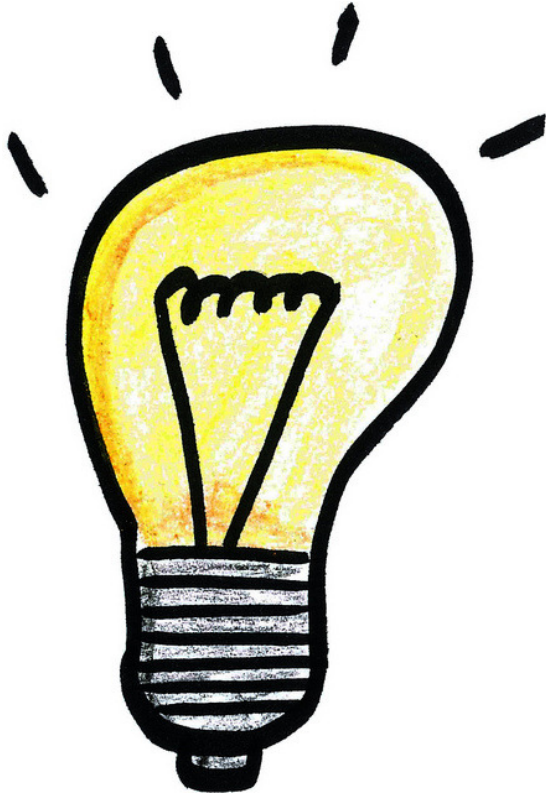
## Définition de l'employabilité

- Bases du rapport SECO / Bureau CII
- Différentes évaluations des ORP et des services sociaux
- Formulaire avec opérationnalisations dans différents cantons
- Importance centrale de l'échange entre les collaborateurs et de leur sensibilisation

## Entrée à l'aide sociale après arrivée en fin de droit

- Un bon quart des personnes arrivées en fin de droit perçoivent l'aide sociale à moyen terme.
- Coupures fréquentes entre l'arrivée en fin de droit et la perception de l'aide sociale
- Rester inscrit auprès de l'ORP en tant que NBP?
- Flux d'informations entre l'ORP et les services sociaux?

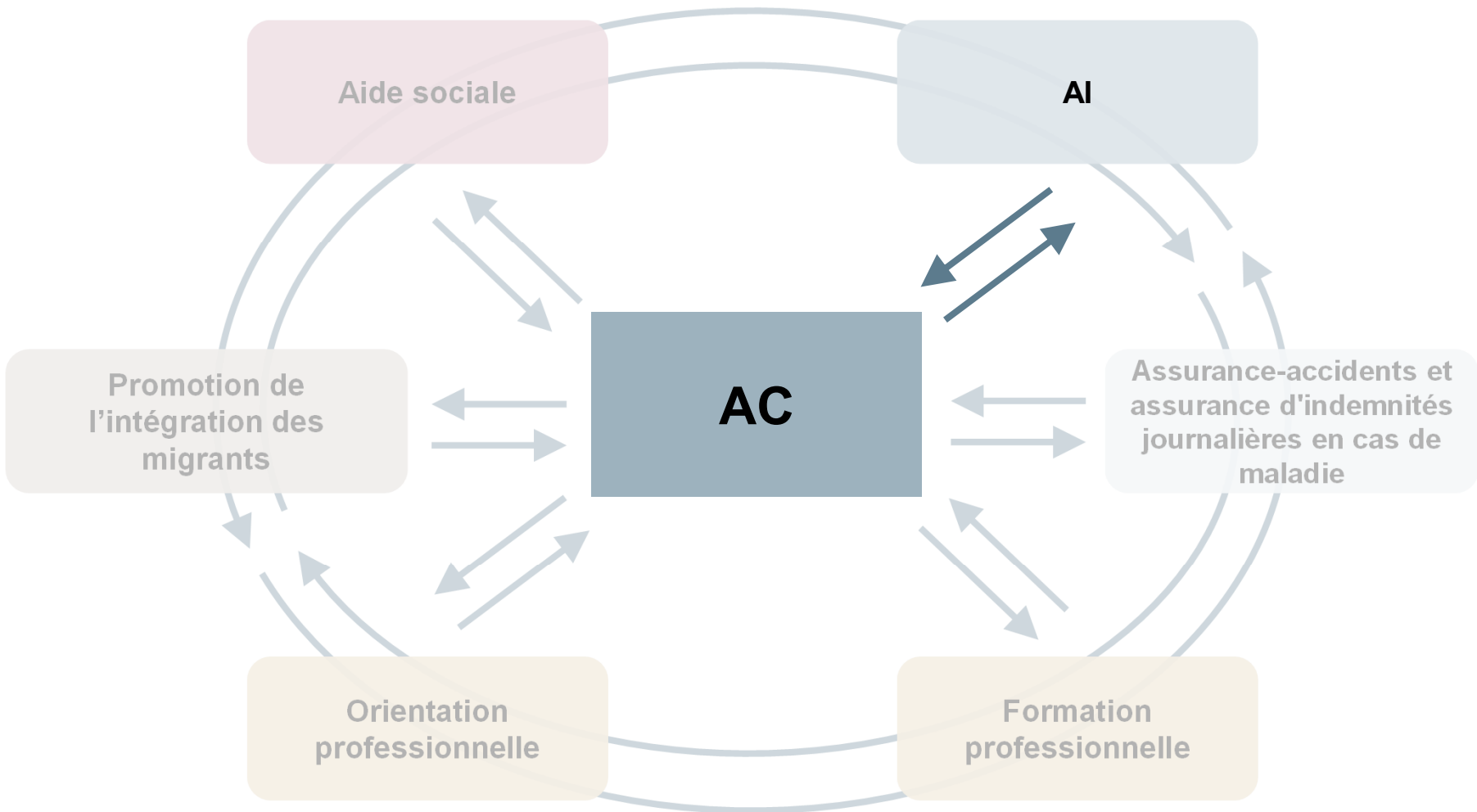
# Interface AC – aide sociale



## Bilan:

- Compréhension commune essentielle, surtout quant à la définition de l'employabilité
- Importance considérable de la collaboration des personnes impliquées dans la gestion de cas simultanée
- Compétences financières claires de par le principe de subsidiarité
- Le financement des mesures est un défi, mais des solutions existent déjà dans les cantons.
- Les interfaces institutionnalisées / standardisées sont importantes lors de transferts de cas.





# Interface AC – AI

## **Implication de l'AI pour les demandeurs d'emploi souffrant de problèmes de santé**

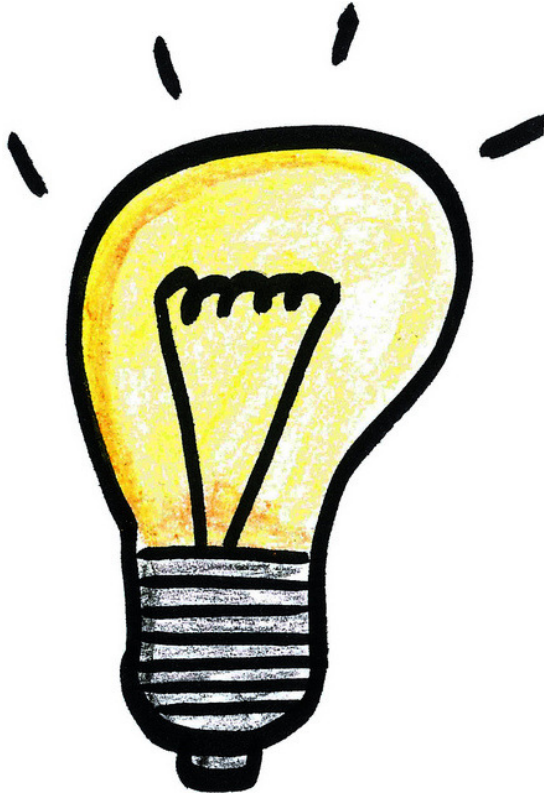
- Comment l'AI peut-elle être impliquée dans le cas de demandeurs d'emploi souffrant de problèmes de santé?
- La coordination de la stratégie de réinsertion est nécessaire lorsqu'une personne perçoit des indemnités de l'AC alors qu'elle s'annonce à l'AI
- L'AI et l'AC peuvent mettre en œuvre et financer des mesures.
- L'échange d'informations n'est guère possible en raison de données médicales partiellement sensibles.
- Difficulté de coopération en raison d'une compréhension différente de la capacité de gain?
- Grande importance du contact personnel entre les conseillers des ORP et ceux des offices AI

# Interface AC – AI

## **Acquisition et utilisation conjointes de mesures**

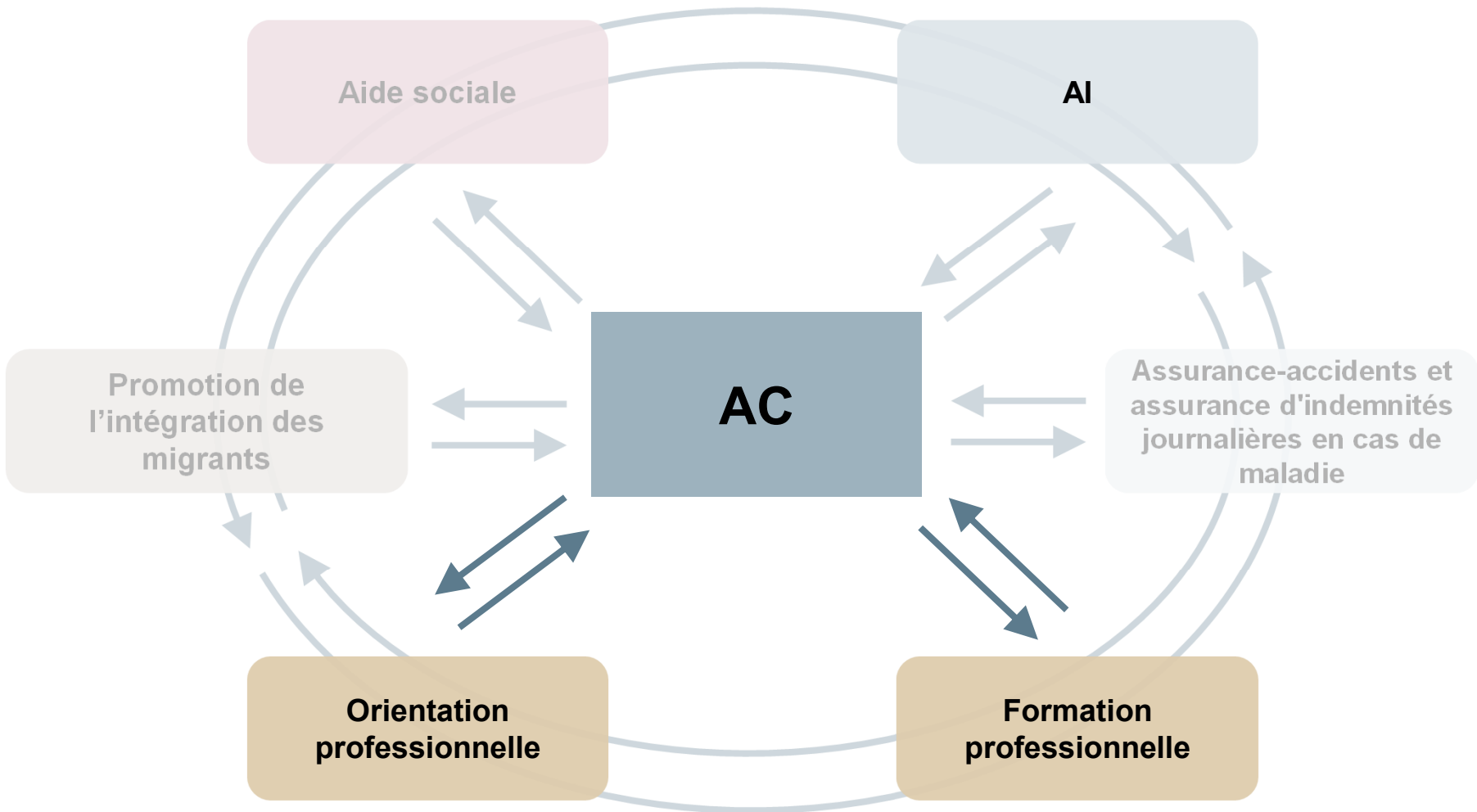
- Différentes institutions utilisent des mesures très similaires, parfois proposées par les mêmes prestataires.
- Toutefois, elles acquièrent souvent les mesures individuellement.
- Les besoins des différents groupes cibles sont en partie différents.
- Les marges de manœuvre des institutions sont différentes sur le plan financier.

# Interface AC – AI



## Bilan:

- Compréhension commune essentielle, surtout quant à la définition de la stratégie de réinsertion
- Importance considérable de la collaboration des personnes impliquées dans la gestion de cas simultanée
- Offres des mesures d'insertion de l'AI et de l'AC partiellement complémentaires
- Emploi des mesures possible tant à l'AI qu'à l'AC
- Aptitude au placement lors de mesures AI?



# Interface AC – formation professionnelle

## Formation professionnelle de base pour les adultes

- Le manque de formation professionnelle de base constitue un obstacle majeur à l'intégration dans le marché du travail.
- Lien étroit avec l'intégration des migrants
- Aucune responsabilité initiale de l'AC dans le domaine de la formation professionnelle
- Le financement de la formation, notamment du coût de la vie, est le plus grand défi à relever.
- Aujourd'hui, la responsabilité incombe principalement aux offices cantonaux de la formation professionnelle.

# Interface AC – formation professionnelle

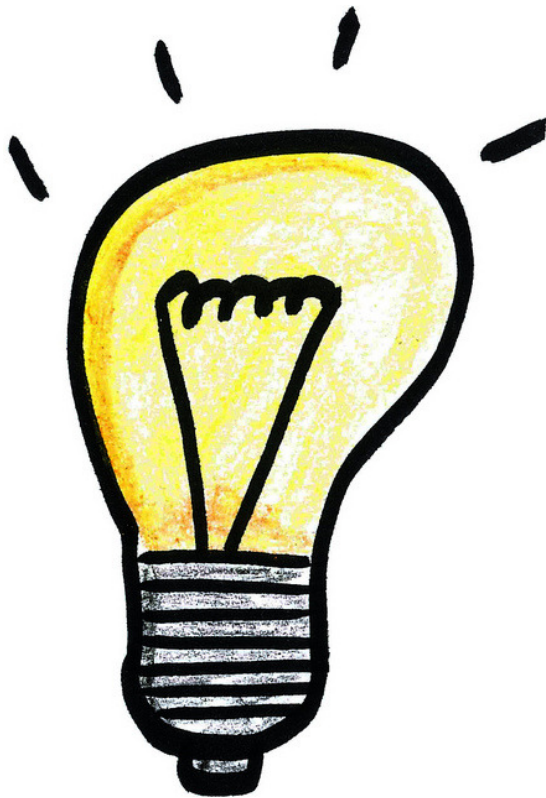
## Allocations de formation AF

- Les allocations de formation peuvent être octroyées pour financer la formation professionnelle de base dans le cadre des MMT.
- Grandes différences régionales dans leur octroi

## Mesure des résultats LACI

- Le pilotage du SECO se fonde sur l'évaluation de la réinsertion rapide et durable des bénéficiaires d'indemnités de l'AC.
- La focalisation sur les bénéficiaires d'indemnités diminue les activités dans le domaine LSE.
- La focalisation sur la réinsertion rapide réduit la marge de manœuvre dans le domaine de la formation professionnelle.

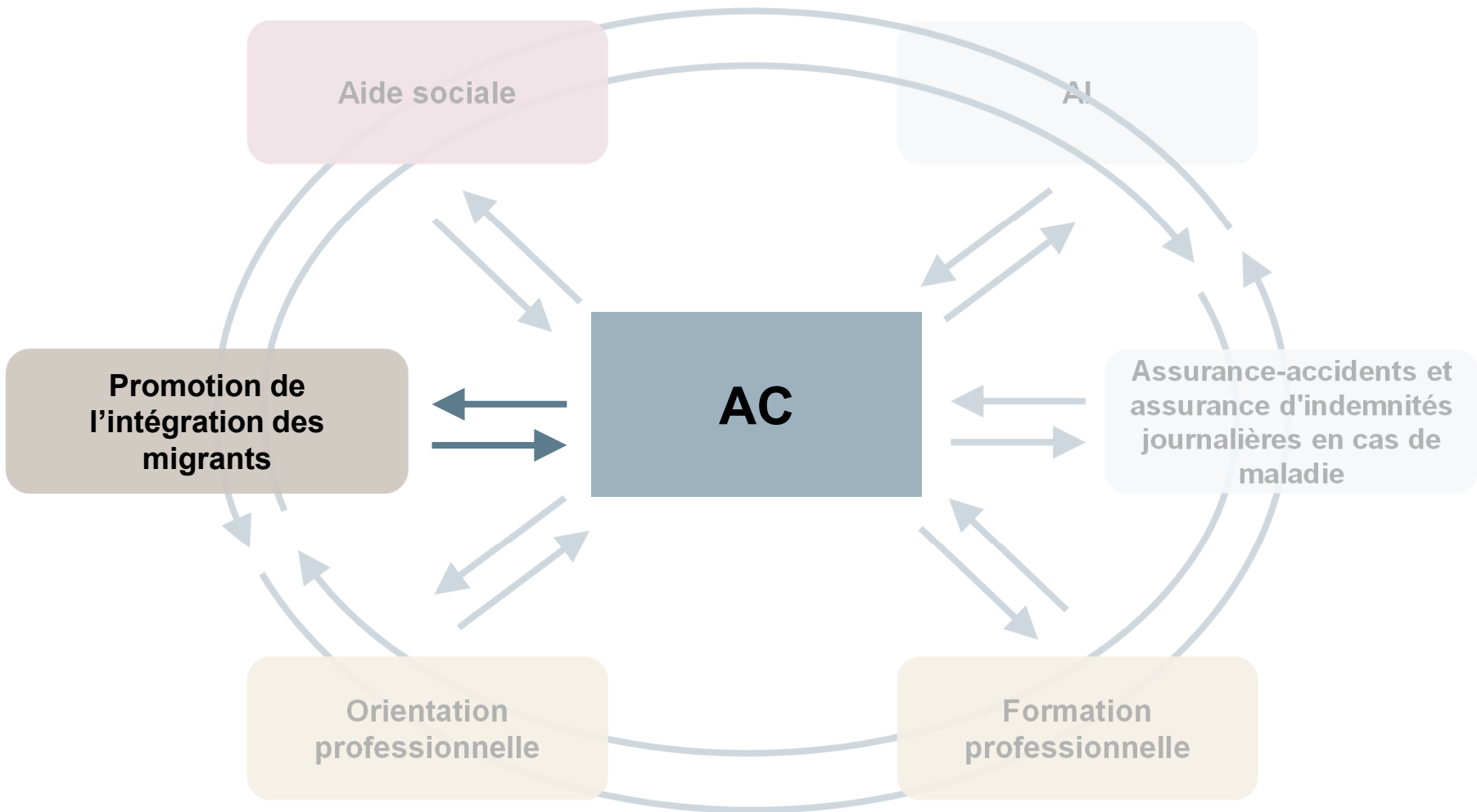
# Interface AC – formation professionnelle



## Bilan:

- L'AC n'a pas de responsabilité initiale de dans le domaine de la formation professionnelle
- Le financement des offres de formation est un défi central
- Les possibilités de l'ALV dans la configuration et l'orientation actuelles se limitent à l'intégration rapide.
- La coordination des offres dans le domaine des SEMO et des allocations de formation est essentielle.



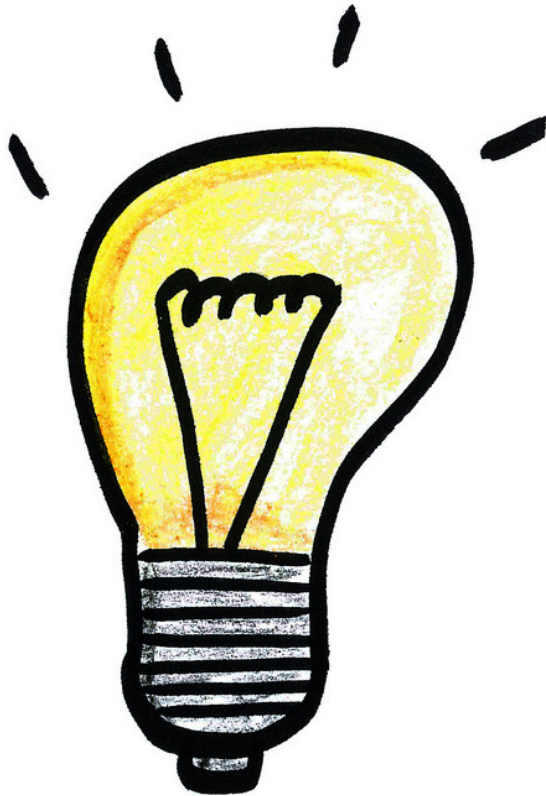


# Interface AC – intégration des migrants

## **Annnonce des réfugiés reconnus et des personnes admises à titre provisoire en quête d'emploi (art. 10a OIE)**

- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les réfugiés reconnus et les personnes admises à titre provisoire dont l'employabilité a été établie doivent être annoncés à l'ORP.
- L'évaluation du potentiel d'employabilité est centrale.
- Le flou demeure quant à l'apparition de changements majeurs.

# Interface AC – intégration des migrants



## Bilan:

- Cette interface est très similaire à celle de la formation professionnelle
- L'AC n'a pas de responsabilité initiale de dans le domaine l'intégration des migrants  
→ certaines MMT sont spécifique à ce domaine
- L' Annonce des réfugiés reconnus et des personnes admises à titre provisoire est un thème actuel  
→ évaluation du potentiel et aptitude au MT
- L'interface intervient lorsqu'un migrant s'annonce auprès de l'ORP en tant que demandeur d'emploi selon la LACI ou la LSE.

# Résultats importants

- Fortes différences concernant les types et l'intensité de la collaboration avec l'AC
- Collaboration «quotidienne» des institutions de la sécurité sociale dans l'intégration des demandeurs d'emploi dans le marché du travail
- Collaboration entre la formation (professionnelle) et l'AC avant tout dans le domaine des MMT spécifiques
- Peu de points de contact dans le domaine de l'intégration des migrants actuellement et seulement dès annonce selon la LACI ou la LSE
- Les clients CII sont rarement le groupe-cible principal  
→ Sensibilisation et ressources nécessaires
- Entente essentielle entre les conseillers impliqués

## La suite...



- Le catalogue fournit une vue globale des interfaces et des défis à relever.
- Le développement stratégique de chaque interface incombe aux partenaires et aux comités de la CII

**→ Atelier de discussion sur les interfaces sélectionnées**

[www.ecoplan.ch](http://www.ecoplan.ch)

